

**Durée**

32 heures

**Lieu**

Intra/Inter

**Groupe**

De 4 à 10 personnes

**Tarif**

Sur devis

■ Prérequis

Aucun

■ Public concerné

Tous salariés aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile ainsi que tous ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs.

■ Objectifs de la formation

Permettre au salarié de participer :

- À l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles,
- Au confort (qualité de l'aide et des soins) et à la sécurité (comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'accident ou d'incident) de la personne aidée.

■ Compétences visées

1- La Prévention

- Se situer comme acteur de prévention pour soi et pour la structure
- Agir en prévention
- Observer et analyser sa situation de travail
- Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées

2- Le Secours

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner une victime d'accident ou de malaise
- Faire alerter ou alerter
- Secourir une victime de manière appropriée.

3- L'ALM – Accompagnement à la Mobilité de la personne aidée (cf Fiche Annexe Formation complémentaire)

■ Méthodes pédagogiques

Tour de tables / Travaux de groupe / Analyse de pratiques

**ACTEUR PRÉVENTION SECOURS
DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE****■ Moyens pédagogiques**

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Documents d'analyse
- 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 5 stagiaires
- 1 lit médicalisé électrique pour 5 stagiaires
- 1 disque de pivotement
- 1 planche de transfert
- 1 draps de glisse
- Du matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert...)
- Plan d'action Prévention + pictogrammes
- Mannequins adulte, enfant, nourrisson
- Défibrillateur automatisé externe de formation
- Plan d'intervention SST + pictogrammes

■ Organisation de la formation

La formation-action a une durée de 4 jours de 7h et 1 jour de 4 h, non consécutifs, en présentiel (exemple 2+2,5) et les travaux d'intersession sur le terrain sont estimés à 4 heures.

■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux trois épreuves certificatives prévention, secours et ALM

■ Sanction

Certificat d'acteur APS ASD donnant équivalence au certificat d'acteur SST et acteur PRAP IBC incluant l'attestation ALM

■ Modalités et délais d'accès

Contactez le responsable du pôle hygiène et sécurité minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

■ Maintien et actualisation des compétences

14 h tous les 24 mois

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui

■ Qualification des formateurs

Formatrice de formateurs APS ASD et Formatrices PRAP2S certifiée ALM par l'INRS en Novembre 2020.

Programme conforme au document de référence dispositif Aide et Soins à Domicile V9.01/2021

Nous contacter